

Objectif : protéger

Un oiseau fait son nid dans un pylône.
Mais s'il s'électrocutait ?
Benoit Gagnon, d'Hydro-Québec, est là pour l'éviter.

Benoit Gagnon, ornithologue, est conseiller en environnement chez Hydro-Québec. Ses collègues et lui trouvent des idées pour que les installations électriques aient le moins d'impact possible sur les oiseaux, surtout sur les oiseaux de proie, comme le pygargue à tête blanche, l'aigle royal et le balbuzard pêcheur. Il nous explique les stratégies utilisées par Hydro-Québec pour les protéger.



© Veronique Béland

Que faire pour protéger les oiseaux de proie de l'électrocution?

Certains oiseaux de proie ont une grande envergure, environ deux mètres du bout d'une aile à l'autre. S'ils touchent à deux fils en même temps, ils créent un court-circuit, s'électrocutent et meurent. C'est d'autant plus triste qu'il ne reste pas beaucoup de ces oiseaux dans la nature. En plus, cela cause des pannes de courant.

Si les balbuzards pêcheurs font leur nid sur un poteau, nous pouvons :

1. Déplacer les équipements sur un nouveau poteau. L'oiseau reste maître du sien, maintenant totalement sécuritaire.
2. Installer des **plates-formes** pour inciter les oiseaux à y faire leur nid.
3. Modifier les connexions. Le courant passe maintenant dans les fils sous le nid. En dérivant le courant, on ne modifie pas l'habitat du volatile.
4. Déplacer le nid, si on ne peut faire autrement.



Comment éviter les collisions avec les fils?

Les oiseaux, petits ou grands, peuvent entrer en collision avec les fils et se blesser gravement. Aux endroits fréquentés par les oiseaux, nous installons des « spirales de balisage » à tous les dix mètres, le long des fils électriques. En voyant les spirales, les oiseaux changent de direction et évitent les fils.

les oiseaux

Un déménagement absolument spectaculaire!



Benoit Gagnon raconte :

« Pour construire un barrage à Chute-Allard, sur la rivière Saint-Maurice, nous devons couper un arbre immense. Malheureusement, à son sommet, il y avait un nid de pygargue à tête blanche. Le couple avait pondu en mars. Quand l'aiglon est né, ma collègue biologiste Isabelle Chartier l'a nommé Plumeau.

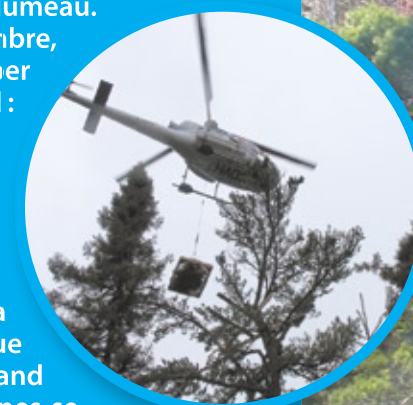
Nous avons commencé les travaux, sans que les camions n'approchent à moins de 500 mètres du nid. À cette distance, l'oiseau ne se sent pas trop menacé par l'humain. Nous évitions de dynamiter lorsque les parents étaient dans le nid.

Des techniciens de la faune et des biologistes travaillaient avec nous pour s'assurer que les parents n'étaient pas dérangés au point d'abandonner Plumeau.

Quand l'aiglon a quitté le nid, en septembre, nous avons donné la permission de couper l'arbre. Mais pas question de briser le nid : les pygargues pourraient y revenir une autre année.

Des émondeurs sont donc montés jusqu'au sommet pour couper le tronc juste sous le nid. Ils l'ont glissé dans un hélicoptère, qui l'a déposé au sol. On a installé le nid sur une plate-forme, que l'hélicoptère a ensuite déposée sur un grand pin, près d'un endroit où les dorés jaunes se reproduisent. Un beau festin en perspective pour le pygargue à tête blanche!

Cette opération a été une première au Québec.



Le savais-tu ?

Il ne faut pas déranger ou capturer des oiseaux dans un nid pendant la période de reproduction? Cela peut causer la mort des oisillons ou entraîner l'abandon du nid par les parents.

Si tu trouves un oiseau de proie blessé, communique avec l'Union québécoise de réhabilitation des oiseaux de proie au (514) 345-8521 poste 18427 ou au (450) 773-8521 poste 18247. Ils pourront le soigner.

Hydro-Québec participe au plan de rétablissement des oiseaux de proie menacés du Québec. L'entreprise prend aussi des précautions pour d'autres espèces d'oiseaux, dont les canards, le grand héron ou la mouette de Bonaparte.

